



Paris, le 13 mai 2011

Communiqué

Sandrine Mazetier, Secrétaire nationale à l'Immigration

Marie-Pierre de la Gontrie, Secrétaire nationale aux libertés publiques
et à la justice

Le Parti socialiste salue l'organisation du « procès de l'enfermement des enfants étrangers »

Samedi 14 mai, à l'initiative de plusieurs organisations, se déroulera le « procès de l'enfermement des enfants étrangers ».

Au mépris de ses engagements internationaux, en France aujourd'hui, des enfants, parfois en bas âge, sont privés de liberté au seul motif que leurs parents ne disposent pas de titres de séjour. Cette situation est dénoncée par des organisations internationales comme contraire à la protection des droits des enfants.

Le Parti socialiste salue cette manifestation d'intérêt public, qui a vocation à alimenter le débat démocratique et à interpeller la société française.

Dans son projet le Parti Socialiste s'est engagé à mettre un terme à toute rétention pour les enfants.